

Arrêté n°2023 – 51 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des personnels au conseil de l'EiSINe

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2023-37 relatif à l'élection des représentants des personnels au conseil de l'EiSINe,

Vu l'arrêté n°2023-48 rectificatif relatif à l'élection des représentants des personnels au conseil de l'EiSINe,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 17 octobre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des représentants des personnels au conseil de l'EiSINe.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège A : Professeurs et assimilés

Collège I : Professeurs d'université et personnels assimilés du département MPM

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits : 4

Votants : 3

Bulletins blancs ou nuls : /

Suffrages valablement exprimés : 3

Quotient électoral : 1

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste des professeurs du département MPM	3	3	/	3

Sont déclarés élus :

ALIX Sébastien
TITEUX Isabelle
ALLAOUI Samir

Collège II : Professeurs d'université et personnels assimilés du département EEA

Sièges à pourvoir : 3
 Inscrits : 10
 Votants : 5
 Bulletins blancs ou nuls : /
 Suffrages valablement exprimés : 5
 Quotient électoral : 1,66

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Développer l'EiSINe ensemble	5	3	/	3

Sont déclarés élus :

CARRÉ-MÉNÉTRIER Véronique
GUELTON Kévin
NUZILLARD Danielle

Collège B : Autres enseignants et assimilés

Collège III : Autres enseignants et personnels assimilés du département MPM

Sièges à pourvoir : 3
 Inscrits : 15
 Votants : 10
 Bulletins blancs ou nuls : /
 Suffrages valablement exprimés : 10
 Quotient électoral : 3,33

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Autres enseignants MPM	10	3	/	3

Sont déclarés élus :

LINCK Sébastien
LECLERC Annie
MOULART Raphaël

Collège IV : Autres enseignants et personnels assimilés du département EEA

Sièges à pourvoir : 3
Inscrits : 20
Votants : 11
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages valablement exprimés : 10
Quotient électoral : 1,33

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Construire l'avenir de l'EiSINe ensemble	10	3	/	3

Sont déclarés élus :

CARTON David
SADDEM Ramla
GELLOT François

Collège C : Personnels BIATSS

Collège V : Personnels BIATSS en poste sur le site de Charleville-Mézières

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 11
Votants : 9
Bulletins blancs ou nuls : /
Suffrages valablement exprimés : 9

Est déclaré élu :

LINGÉE Didier

Collège VI : Personnels BIATSS en poste sur le site de Reims

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 6
Votants : 4
Bulletins blancs ou nuls : /
Suffrages valablement exprimés : 4

Est déclarée élue :

DOMMANGET Armelle


Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le

20/10/2023

le 20/10/2023



Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le

20/10/2023

Mis en ligne le :

20/10/2023